



Développement

Le développement « soutenable » sera finalement le plus durable

Joseph Louapre, administrateur au CEAS, nous livre quelques réflexions à la suite d'un débat engagé au sein du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD). Il s'inspire d'un petit livre de Jean-Claude Pierre qu'il recommande à tous de lire : *Pourvu que ça dure ! Le développement durable en question* (Le Faouet, LIV'éditions, 2006).

DURABLE : « *De nature à durer longtemps, qui présente une certaine stabilité, une certaine résistance ; biens qui ne sont pas détruits au premier usage, mais seulement au bout d'un temps plus ou moins long* » (Larousse). L'adjectif évoque la qualité de ce qui tient, de ce qui résiste à l'usure du temps, qui dure et perdure. Une relation peut être qualifiée de durable ; est-elle pour autant une relation vivante, porteuse d'amour ?

On est dans la permanence de l'immobile, dans le domaine du minéral qui défie le temps. On répond à une logique purement économique d'amortissement dans la durée.

Les casemates de la ligne Maginot comme les blockhaus du Mur de l'Atlantique ont été faits pour durer, pour résister aux assauts des hommes et du temps... Ils ont tenu mais ils n'ont pas véritablement rempli la mission pour laquelle ils ont été construits et en plus ils salissent notre environnement. Le grand Reich était lui aussi prévu pour durer 1000 ans. Ces réalisations durables étaient-elles pour autant supportables, soutenables ?

SOUTENABLE : « *Qui peut être défendu, appuyé par des arguments sérieux ; qui peut être supporté, enduré* » (Larousse). Ce qualificatif est apprécié non pas par rapport à son objet mais par rapport à son environnement, par rapport à ceux qui ont à vivre avec. Il y a dans cet adjectif une dimension qualitative, éthique, morale. Ce qui est soutenable ne l'est pas en soi mais pour l'autre, pour les autres. Il ne s'agit pas de vaincre le temps sans trop de dommages mais de pouvoir être défendable et

acceptable par les autres. C'est ce qui est soutenable qui peut durer et non pas l'inverse.

Alors le développement doit-il être durable ou soutenable ?

Bien sûr que le développement doit être durable car il ne vise pas à l'éphémère, à apporter une simple bouffée passagère de bonheur et d'oxygène. Oui le développement doit être durable, sinon c'est une illusion, un mirage. D'ailleurs ceux qui profitent le plus de ses bienfaits, ceux qui en tirent profit sonnante et trébuchante font tout pour qu'il soit durable : « *Pourvu que cela dure !* » disent-ils... Mais le développement ne peut se réduire à cette dimension : s'il doit être durable pour ceux qui en profitent, il est dans le même temps « dur à supporter » pour ceux qui n'en bénéficient pas ou qui restent à l'écart. « *Cela ne peut plus durer, on ne supporte plus !* » nous crient les exclus du développement durable rejoints par tous ceux qui s'inquiètent de voir combien la nature s'épuise à fournir toujours plus.

Limiter le développement à son caractère durable, c'est le réduire à sa seule dimension économique, rentable dans le temps, pour en garantir le retour sur investissement. C'est faire de l'homme une simple variable d'ajustement. Oui, donc, au développement qui permet à l'humanité de vivre son histoire dans une dynamique de libération et d'avancée vers plus de liberté et de fraternité. Oui, donc, au développement soutenable car il sera finalement le plus durable...

>>> Réagir, donner son avis (<mailto:ceas53@wanadoo.fr>)

La pensée hebdomadaire

« On sait que la mort arrivera, mais comme on ne sait pas ce qu'est la mort, on ne sait pas, en somme, ce qui arrivera ».

Vladimir Jankélévitch, philosophe français (1908-1985).

Accompagnement des initiatives locales de développement

Animation du réseau des territoires Leader + ⁽¹⁾, animation des clubs Partenaires pour agir, projet d'Université des territoires, Culture et Promotion Pays-de-la-Loire, qui regroupe les CEAS de la Mayenne, de la Sarthe et de la Vendée, développe ainsi des activités et compétences qui orientent aujourd'hui l'association à valoriser la mise en réseau d'acteurs. C'est son cœur de métier...

Depuis 2004, Culture et Promotion Pays-de-la-Loire anime le réseau des territoires Leader + en Pays-de-la-Loire. Leader + est un programme communautaire qui s'appuie sur des territoires organisés, de type pays, afin d'encourager le développement des zones rurales. Les missions d'animation du réseau visent à accompagner les territoires concernés sur des thématiques répondant à leurs besoins et à faciliter et animer des échanges entre territoires Leader + et autres territoires de projet de la région. Concrètement, l'association anime des réunions d'échanges, privilégiant le transfert de savoir-faire et de bonnes pratiques ; organise des sessions de formation (en partenariat avec le CNFPT ⁽²⁾ depuis 2006) ; mène des études collectives et régionales liées aux problématiques des territoires ; organise des séminaires d'échanges au bénéfice des acteurs du développement local ; communique à l'échelle régionale sur l'impact du programme Leader + en Pays-de-la-Loire (réalisation d'une plaquette d'information régionale)...

En complémentarité de cette mission, Culture et Promotion Pays-de-la-Loire, anime, avec l'ARIC ⁽³⁾, les clubs Partenaires pour agir, réseau qui rassemble l'ensemble des acteurs du développement local. Depuis 2006, la réflexion des clubs s'articule autour de la créativité et de l'attractivité des territoires. En

2007, dans la continuité des échanges engagés, la réflexion porte sur la coopération entre acteurs, comme facteur de développement d'un projet transversal et innovant sur le territoire.

Culture et Promotion Pays-de-la-Loire expérimente un projet intitulé « Université des territoires en Pays-de-la-Loire », dont l'objectif est de créer des liens entre les acteurs des territoires de projet, afin de renforcer les échanges, comme facteur de développement des territoires. Culture et Promotion Pays-de-la-Loire propose également des formes d'accompagnement individuelles (appui spécifique aux acteurs) et collectives (formation) en vue de répondre aux besoins.

Enfin, l'association s'inscrit dans les réflexions menées par Culture et Promotion (Paris) sur les champs de l'utilité sociale et de l'international, ce qui enrichit la réflexion à la fois de l'association et des associations membres dans le développement des activités menées et à venir. L'ensemble de ces actions permet aujourd'hui à Culture et Promotion Pays-de-la-Loire de conforter son intervention auprès des acteurs des territoires de projet en Pays-de-la-Loire et de contribuer à une dynamique de développement local renforcée par la mise en réseau.



A votre agenda

Les engagements d'aujourd'hui le mardi 27 février, de 16h à 21h, à Laval

L'Union départementale des associations familiales (UDAF), en partenariat avec l'Université du Maine, organise une conférence sur le thème « Les engagements d'aujourd'hui : mariage, PACS, concubinage », le mardi 27 février, de 16h à 18h et de 18h30 à 21h, à l'amphithéâtre de l'IUT, 52 rue des Drs Calmette-et-Guérin, à Laval.

Pour la première partie, intervention de M. Duboc, maître de conférences à la Faculté de droit de Laval, et pour la seconde partie, participation de M^e Tétu, président de la Chambre des notaires, de M^e Doreau, bâtonnier de l'Ordre des avocats, et de M. Minonzio, sociologue.

Inscriptions à l'UDAF : tél. 02.43.49.73.55.

⁽¹⁾ – Programme d'initiative communautaire : « Liaison entre les actions de développement de l'économie rurale ».

⁽²⁾ – Centre national de la fonction publique territoriale.

⁽³⁾ – Association régionale d'information des collectivités territoriales : cf. *C&P Réseau Gazette* n° 1 de décembre 2006 (page 6).